

15ème législature

Question N° : 28697	De M. Bruno Bilde (Non inscrit - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > personnes âgées	Tête d'analyse > Sur l'abandon des victimes du coronavirus dans les Ehpad	Analyse > Sur l'abandon des victimes du coronavirus dans les Ehpad.
Question publiée au JO le : 21/04/2020 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Bruno Bilde alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur les terribles et révoltantes informations relayées par la télévision belge concernant la situation apocalyptique des Ehpad français. En effet, dimanche 12 avril 2020, la chaîne belge RTL info a diffusé un reportage accablant sur l'Ehpad du Jardin des plantes situé rue Poliveau dans le 5ème arrondissement de Paris. Cet établissement d'hébergement pour personnes âgées et dépendantes, géré par la mairie de Paris, est aujourd'hui ravagé par l'épidémie de covid-19 avec 21 résidents décédés du virus sur 98. Dans ce sujet devenu viral sur les réseaux sociaux, on peut découvrir une réalité effroyable : des pensionnaires à l'abandon dans les couloirs ou dans leur chambre, des malades délaissés, des personnels absents, un manque de médicaments et surtout, et c'est bien le plus innommable, des morts qui restent dans les chambres trois ou quatre jours sans être pris en charge. Par la voix de son adjointe à la santé, Mme Anne Souyris, la mairie de Paris a démenti l'abandon des personnes âgées illustré par la télévision belge tout en confessant quelques « problèmes administratifs ». Pour l'heure, aucune poursuite n'a été annoncée, ce qui viendrait prouver l'existence de cette gestion inqualifiable. Afin de clarifier cette situation et de mettre un terme, si les faits étaient avérés, à ces pratiques indignes et inhumaines, M. le député demande à M. le ministre des solidarités et de la santé de faire intervenir l'Inspection générale des affaires sociales pour contrôler cet Ehpad dans les plus brefs délais. Au-delà des réponses à apporter sur ce triste exemple parisien qui symbolise l'abandon national des personnes âgées face à l'épidémie et l'incurie sanitaire de nombreux centres médicaux-sociaux, la mise en place du plan bleu s'avère dramatiquement insuffisante pour répondre à l'urgence. Qu'attend M. le ministre des solidarités et de la santé pour généraliser le dépistage des résidents et des personnels des Ehpad ? Qu'attend-il pour fournir aux établissements les protections, les fournitures et les médicaments indispensables ? Qu'attend-il pour enrayer la pénurie de soignants et permettre la continuité des soins ? Que compte faire le Gouvernement pour éviter que les Ehpad ne se transforment en morgues ? Il souhaite connaître son avis sur ces sujets.